

Avant-propos

J'ai le plaisir de présenter le rapport de l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) sur les précurseurs pour 2016, le premier à être publié depuis la trentième session extraordinaire de l'Assemblée générale, sur le problème mondial de la drogue.

L'OICS se réjouit que, dans le document final de cette session, les États Membres aient pris l'engagement commun d'aborder et de combattre le problème mondial de la drogue. Il se félicite en particulier de leur volonté de prévenir et combattre le détournement de précurseurs et de préprécurseurs aux fins d'usage illicite. Par ailleurs, il est heureux de constater que les États Membres ont prévu d'étendre leur champ d'action aux préprécurseurs, substances de substitution ou de remplacement et produits chimiques utilisés dans la fabrication illicite de nouvelles substances psychoactives, c'est-à-dire à des produits chimiques qui appellent une coopération allant au-delà de ce qui est expressément prévu dans la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes de 1988. L'OICS note également avec satisfaction l'accent mis sur les partenariats volontaires et sur la coopération avec les industries concernées, domaine auquel il attache une grande importance, comme il l'avait souligné dans son rapport sur les précurseurs pour 2015.

Dans ce document final, les gouvernements soulignent également à maintes reprises combien il est important et nécessaire d'améliorer l'échange d'informations, de resserrer la coopération opérationnelle multilatérale, y compris sous forme d'enquêtes conjointes, et d'utiliser les outils et mécanismes de coopération existants, le but étant d'identifier, de déstabiliser et de démanteler les groupes criminels organisés impliqués, entre autres, dans le détournement de précurseurs.

Dans le présent rapport, l'OICS fait part aux gouvernements de sa dernière analyse en date concernant le fonctionnement du système international de contrôle des précurseurs et leur offre un aperçu complet des tendances et des défis les plus récents en la matière, conformément au mandat qui est le sien en vertu de la Convention de 1988. Dans ses conclusions, il soulève un certain nombre de problèmes généraux qui se dégagent de l'étude des données et renseignements reçus cette année. Parmi ceux qui existaient déjà mais qui ont pris de l'ampleur figure la vulnérabilité des systèmes de contrôle des précurseurs en situation d'instabilité politique telle que celle que connaissent un certain nombre de pays et de régions du monde.

Le présent rapport revient également sur les inquiétudes exprimées dans le document final de la session extraordinaire et propose une analyse thématique sur la prévention du détournement de produits chimiques en dehors des contrôles réglementaires, en mettant l'accent sur le rôle des services de détection et de répression. Il contient aussi un appel à surmonter les intérêts divergents, le cloisonnement et l'idée selon laquelle les saisies constituent l'objectif ultime d'une intervention, alors que le but est plutôt d'identifier et de mettre à mal les sources d'approvisionnement et les groupes criminels qui sont à l'origine des tentatives d'obtention de produits chimiques.

Au nom de l'OICS, je souhaite donc inviter tous les gouvernements et toutes les organisations régionales et internationales concernées à coopérer entre eux ainsi qu'avec l'OICS et son secrétariat pour rendre le contrôle des précurseurs le plus efficace possible, en s'appuyant sur l'ensemble des mesures existantes de réglementation ainsi que de détection et de répression, et pour mener ainsi une action préventive dans le cadre d'une stratégie intégrée et équilibrée de lutte contre le problème mondial de la drogue.

Le Président de l'Organe international
de contrôle des stupéfiants

A handwritten signature in black ink, reading "Werner Sipp". The signature is written in a cursive, flowing style.

Werner **Sipp**